

Nord (M. Orlikow) estime que le gouvernement devrait prendre à sa charge l'assistance de tous les travailleurs que la politique du gouvernement et les progrès de la technique privent de leur emploi. Ce serait une tâche gigantesque pour le gouvernement car il devrait, en fait, empêcher toute évolution de notre économie. Je ne peux concevoir que cette politique puisse, à la longue, servir les intérêts des Canadiens, surtout si l'on veut aussi maintenir notre niveau de vie et conserver à notre production ses débouchés à l'étranger. Sans doute devrait-on tenir compte dans ce débat du principe d'économie du bien-être selon lequel toute politique, pour être valable, doit permettre à ceux qui en bénéficient de compenser sans dommage ceux qu'elle désavantage. Lorsqu'on applique ce critère à la politique d'aide de transition, il devient évident qu'il s'agit d'une politique liée à la disponibilité des marchés étrangers et à la possibilité de rationaliser et de rendre viables les secteurs existants de l'industrie canadienne. Il s'agit donc d'une politique par laquelle les secteurs vraiment rentables compenseront les pertes essuyées par les secteurs touchés par le changement, tout en retirant des avantages. Je félicite le gouvernement d'avoir adopté pareille politique en l'occurrence.

D'autres industries auraient avantage à être traitées de la même façon. C'est par l'industrie des textiles et du vêtement qu'il faut commencer. Cette déclaration peut sembler arbitraire, mais les chiffres révèlent clairement que cette industrie a été durement frappée. Mais d'autres secteurs de l'économie, tels celui de l'électronique, de la chaussure, et d'autres encore, ont été éprouvés. Espérons que la mise à l'essai de cette politique prouvera qu'il est possible de dédommager nombre de ceux qui souffrent de la concurrence et des progrès technologiques en rationalisant l'industrie et en l'améliorant.

• (3.30 p.m.)

La politique prévoit aussi une forte mesure de soutien pour le développement du commerce national et international. Les députés connaissent déjà un grand nombre de ces programmes de soutien, notamment *Fashion Canada* que le *Telegram* de Toronto voit comme la «concentration en une seule de toutes les étiquettes «Fabriqué au Canada», «Achetez les produits canadiens», et «Sceau de qualité».

Les programmes de foires commerciales et de missions commerciales du ministère de l'Industrie et du Commerce ont déjà obtenu un succès remarquable. L'établissement de centres de productivité pour aider les fabricants canadiens à atteindre un plus haut degré d'efficacité est toujours à l'état de projet, mais, comme le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) l'a dit vendredi dernier, on s'en occupe sérieusement.

En terminant, je voudrais signaler que le Canada peut difficilement se permettre de ne pas avoir une industrie du textile et du vêtement viable et que la politique proposée par le ministre de l'Industrie et du Commerce est assurément le meilleur moyen proposé jusqu'ici pour y parvenir. Comme le projet de loi actuellement à l'étude

fait partie intégrante de la politique du textile, je recommanderais instamment aux députés des deux côtés de la Chambre d'appuyer cette mesure à fond.

M. l'Orateur: Sauf erreur, le député de South Western Nova (M. Comeau) voudrait poser une question. La chose est réglementaire. Le député de Don Valley (M. Kaplan) accepterait-il d'y répondre?

M. Kaplan: Oui, monsieur l'Orateur.

M. Comeau: Le député a parlé de rationalisation. Sait-il que l'industrie des textiles a dépensé plus de 656 millions de dollars au cours des neuf dernières années dans le but de rendre son exploitation plus viable? Elle a rationalisé la production et l'a rendue très efficace. Le député estime-t-il que l'industrie canadienne des textiles n'est pas aujourd'hui aussi efficace que possible?

M. Kaplan: Ce n'est pas tant une question de rationalisation que de spécialisation. L'industrie canadienne doit trouver des débouchés qui lui permettent de soutenir la concurrence internationale.

M. Comeau: Cela relève du gouvernement.

M. Kaplan: Notre industrie ne jouit d'aucun avantage naturel. Au contraire, nous sommes dans la même situation que d'autres pays occidentaux et nous sommes désavantagés par rapport à bon nombre de pays où la production est peu coûteuse. Néanmoins, nous avons réussi à trouver des débouchés qui permettent à l'industrie des textiles et du vêtement de soutenir la concurrence internationale. A mon avis, ce projet de loi prévoit un cadre permettant à l'industrie de faire porter ses efforts sur des produits pour lesquels elle peut trouver de bons débouchés dans le monde.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, au cours de son intervention le député de Don Valley (M. Kaplan) a abordé les points qui m'intéressent le plus, savoir la protection des ouvriers des textiles qui perdent leur emploi par suite de l'application de la politique du gouvernement. J'espère ne pas faire erreur en disant qu'il appuie cet aspect du bill mais qu'il est en désaccord avec mon collègue, le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), selon qui on pourrait étendre l'application du principe à tous les travailleurs. C'est ce qui m'amène à intervenir, bien que très brièvement.

Je suis loin d'affirmer que les dispositions du bill relatives aux travailleurs déplacés, savoir, l'accroissement des prestations d'assurance-chômage jusqu'à un certain maximum et la pension de 50 p. 100 de 54 à 65 ans sont suffisantes. Au moins, ces dispositions sont-elles dans le bill, et je félicite le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) et le ministre du Travail (M. Mackasey) d'avoir inclus des dispositions de ce genre dans le projet de loi.